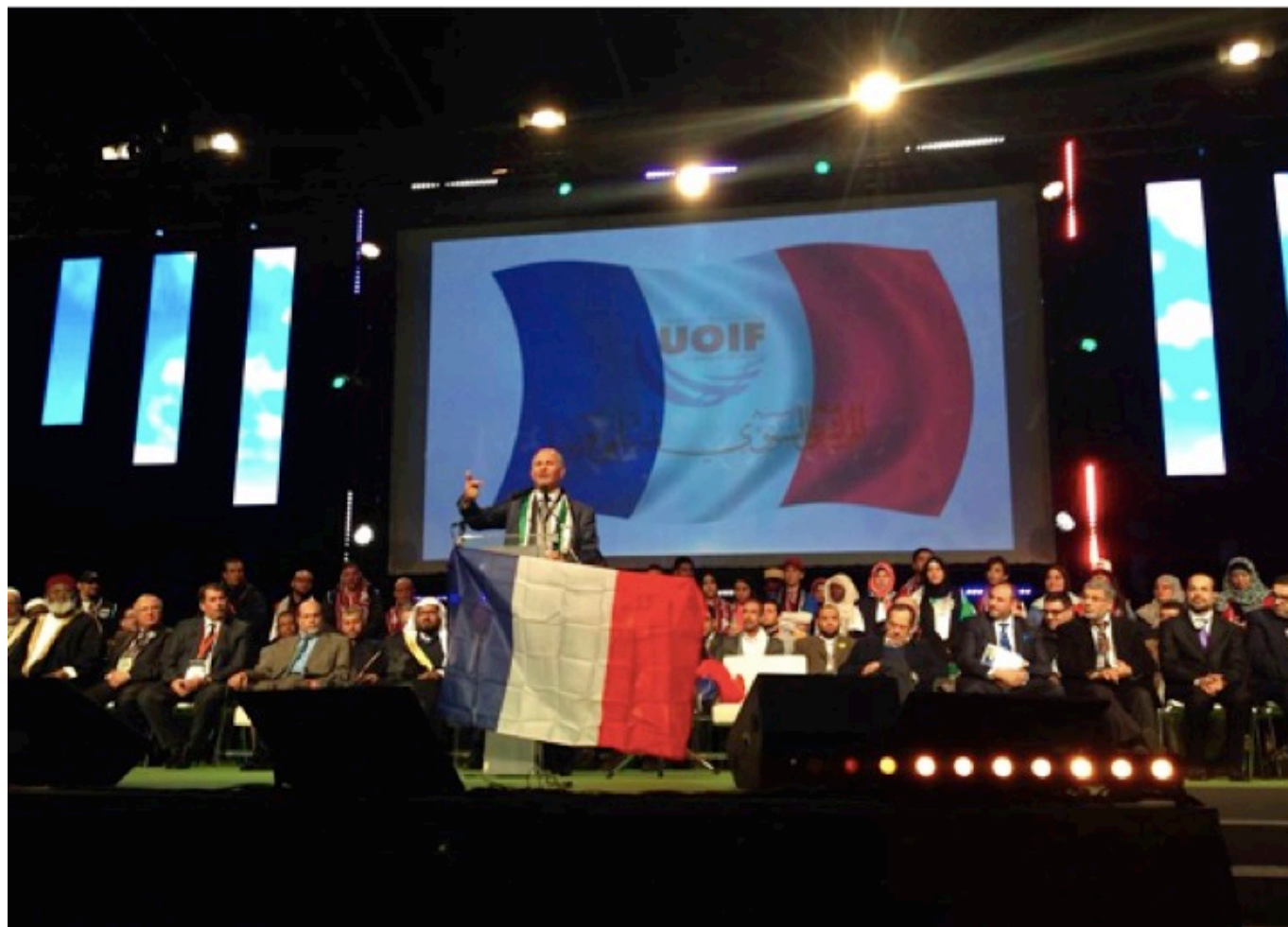


Des milliers d'élèves sont endoctrinés par l'UOIF, et Cazeneuve s'en moque !



Plusieurs centaines d'écoles musulmanes, sous contrat avec l'état, contrôlées par l'UOIF (Union des Organisations Islamiques de France, qui devrait être interdite depuis fort longtemps) qui délivre un enseignement salafiste et des dizaines d'écoles clandestines, consacrées uniquement à l'instruction coranique, réparties dans toute la France : 23 dans le seul département de la Haute Garonne, dont 10 à Toulouse, puis à Brest, Sarcelles, Saint Denis, Sevran, Evry, etc.

Plus de 5.000 élèves subissant une radicalisation dans celles clandestines dirigées par les Frères musulmans.

Des milliers d'enfants déscolarisés, encadrés par des enseignants barbus et des enseignantes voilées, y compris le visage. Des milliers de filles voilées dès la primaire.

Des milliers d'enfants qui n'apprennent pas le français, les maths, la géographie, l'histoire, mais plus spécialement l'Arabe et le Coran.

Des milliers d'enfants qui n'ont pas le droit de sortir dans une cour de récréation pour ne pas être repérés.

Nombreuses, de ces écoles clandestines, sont interdites de fonctionner par la justice mais elles fonctionnent toujours.

Tout le monde sait où elles se trouvent, même les journalistes de France 2 (voir le 20 heures de ce mardi 31 janvier). Ils ont même pu pénétrer et filmer dans l'une d'elles alors qu'elle est interdite depuis trois années.

Qu'en pense le Premier ministre, Bernard Cazeneuve ?

Qu'en pense le ministre de l'Intérieur, Bruno Le Roux ?

Qu'en pense Najat-Vallaud-Belkacem, ministre de l'éducation nationale, qui, le 9 juin 2016 déclarait avoir donné l'ordre de renforcer les contrôles sur ces écoles clandestines hors cadres et en avril de la même année « Nous sommes en train de travailler sur ce chantier. Nous explorons toutes les pistes possibles, y compris celle d'une évolution substantielle du droit ». Que de belles phrases !

Et surtout qu'en pense Benoît Hamon, lui qui rêve de gouverner la France et qui fut ministre de l'éducation de ce gouvernement Hollande et donc responsable de cet état de fait ?

Que pensent tous ces ministres qui, à longueur de discours, prônent l'égalité des chances pour tous ? Ces plus de 5000 enfants auront-ils les mêmes chances demain avec cet enseignement plus particulièrement religieux.

Ils écriront quoi sur leur CV : je parle arabe et je connais le Coran par cœur !

Tous ces ministres qui veulent nous faire croire que l'école primaire est obligatoire pour tous de 6 à 16 ans. Ce qui est totalement faux.

C'est l'instruction qui est obligatoire et non pas l'école (Art. L131-1 du code de l'éducation). Il est même possible d'exiger d'instruire ses enfants à la maison, en famille, en toute légalité et par une simple lettre adressée à l'éducation nationale.

Ne suffirait-il pas de légiférer et de décréter par une loi cette obligation d'école de 6 à 16 ans (à partir de 14 ans école ou apprentissage)

Ces écoles ne sont absolument pas subventionnées, alors qui paye ?

Qui paye les enseignants ? Qui paye pour les parents qui n'ont pas les moyens ? Qui paye les locaux, les installations ? Quels pays étrangers payent ?

Une première mesure efficace immédiatement serait la suppression totale des allocations familiales pour tout enfant non scolarisé dans une école de la république ou sous contrat et, bien évidemment, pas d'allocation de scolarité, puisque de scolarité il n'y a point !

Le gouvernement prétend tout entreprendre pour déradicaliser, quand le mal est fait, mais prévenir dès l'origine la radicalisation distillée dans ces écoles salafistes ce serait déjà un grand pas en avant !

Manuel Gomez

Laisserez-vous périr la liberté d'expression en France ?

<http://resistancerepublicaine.eu/2017/01/31/je-soutiens-le-combat-de-rl-et-rr-je-def>

[ends-la-liberte-dexpression-je-signe/](#)

https://www.change.org/p/les-citoyens-de-notre-pays-laissez-vous-périr-la-liberté-d-expression-en-france?utm_source=embedded_petition_view